



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Recrutement d'un consultant individuel pour servir de chauffeur au Fonds de développement régional pour la stabilisation régionale

Référence n° 4-ECW-/VP-DBT/CL/25-11/ne

1. La Commission de la CEDEAO a l'intention d'utiliser une partie de son budget pour financer le contrat d'un chauffeur (consultant) pour l'Unité de gestion du Fonds régional de stabilisation et de développement basée à Abuja.
2. Sous la supervision de l'Unité de gestion des fonds, l'objectif global de cette consultation est de soutenir le projet dans la gestion du véhicule pour les activités du projet et l'entretien approprié du véhicule assigné.

Le consultant sera responsable de la sécurité des déplacements du personnel de projet pour exécuter les activités du programme. Le consultant sera également entièrement responsable de la gestion du carnet d'équipement, des consommables et du carburant du véhicule.

3. Les services à fournir par le Consultant (« les Services ») prennent en considération les livrables énumérés au paragraphe 4 ci-dessous. La mission est d'une durée d'un (1) an à compter de la date de signature du contrat et peut être renouvelée sous réserve d'une évaluation satisfaisante et de la disponibilité des fonds.
4. Devoirs et responsabilités du titulaire : Les tâches du consultant sont les suivantes :
 - Conduire le personnel, les consultants et le personnel des organisations partenaires de l'Unité de gestion des fonds (FMU) en toute sécurité en mission officielle.
 - Assurez-vous que le moteur du véhicule dispose d'une eau, d'huile moteur, de liquide de frein et de carburant adéquats et suffisants pour son efficacité.
 - Tenir les registres des véhicules conformément aux directives de la Commission de la CEDEAO.
 - Entretenez régulièrement le véhicule et assurez-vous que le nettoyage, les inspections périodiques et les réparations sont effectués correctement.
 - Anticipez les difficultés techniques et signalez-les rapidement en cas de survenance.
 - Effectuer les tâches appropriées en cas d'accident, notamment informer le supérieur, prendre des photos des dommages et participer au processus de rapport de police.
 - S'assurer que le véhicule est garé à l'heure et à l'endroit désignés conformément aux directives de la Commission de la CEDEAO.
 - Conduisez le véhicule assigné de manière sécuritaire pour éviter les accidents et les dommages.
 - Effectuer des courses au nom de l'équipe de projet, telles que l'envoi de documents officiels aux bureaux et institutions concernés.
 - Aider aux opérations quotidiennes du projet lorsqu'il ne conduit pas; et
 - Faire preuve de confidentialité professionnelle dans toutes les activités impliquant l'envoi de rapports et de documents officiels.
5. La Commission de la CEDEAO invite les consultants individuels éligibles (« Consultants ») à manifester leur intérêt à fournir les services. **Les consultants intéressés doivent fournir des informations montrant qu'ils possèdent les qualifications et l'expérience nécessaires pour fournir les services demandés. Les demandeurs doivent satisfaire aux critères énoncés ci-dessous :**

Qualifications académiques

- Enseignement secondaire minimum du deuxième cycle

Expérience

- Minimum de trois (3) ans d'expérience dans la conduite de véhicules officiels pour des organisations internationales, des ONG, des agences gouvernementales et d'autres institutions pertinentes.
- Permis de conduire de véhicule pertinent pour un véhicule utilitaire sport (SUV), tel qu'applicable pour la réglementation de la République fédérale du Nigeria.
- Connaissance démontrable des règles de conduite et de sécurité routière de la République fédérale du Nigeria
- Connaissance démontrable de la mécanique automobile / électricité de base pour être en mesure d'effectuer des réparations mineures sur le véhicule, le cas échéant
- Expérience de la gestion des journaux de bord des véhicules officiels
- Expérience de la supervision de l'exploitation et de l'entretien de véhicules officiels

Langue

- Les participants individuels doivent parler couramment l'anglais (lu, parlé et écrit). La connaissance pratique de l'une des langues officielles, c'est-à-dire l'anglais, le Français ou le portugais, sera un atout supplémentaire.

NB : La Commission de la CEDEAO souhaite attirer l'attention des consultants intéressés sur l'article **117 du Code des marchés de la CEDEAO révisé sur « la fraude et la corruption »**, qui fournit des informations sur les pratiques frauduleuses ou de corruption dans la concurrence ou l'exécution des contrats. En outre, les candidats sont invités à prendre connaissance des informations spécifiques sur les conflits d'intérêts liées à ce service de conseil, en vertu de **l'article 118 du Code des marchés révisé de la CEDEAO**.

6. La sélection du consultant se fera conformément aux critères de sélection des consultants individuels énoncés dans les lignes directrices à *l'intention des consultants*. Le candidat ayant obtenu la note la plus élevée sera invité à soumettre une proposition technique et financière.

Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations en contactant la Division des achats à l'adresse électronique ci-dessous pendant les heures de travail, c'est-à-dire du **lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00 (GMT +1)**.

Courriel : sbangoura@ecowas.int, avec copie à : dlarbli@ecowas.int; neremie@ecowas.int; ikkamara@ecowas.int;

7. Les manifestations d'intérêt (**1 original et 3 copies**) doivent être soumises dans des enveloppes scellées portant la mention « **Recrutement d'un consultant individuel pour servir de chauffeur au Fonds de développement de la stabilisation régionale** », au plus tard le **lundi 19 décembre 2022 à 11h00 (GMT+1, heure du Nigeria)** à l'adresse ci-dessous :

Département des services internes,
Division des achats,
Premier (1er) étage du siège de la Commission de la CEDEAO,
Parcelle 101, croissant Yakubu Gowon, district d'Asokoro,
P. M. B. 401
Abuja, NIGÉRIA

Veillez noter que les soumissions électroniques sont également ACCEPTÉES et doivent être envoyées aux adresses électroniques mentionnées ci-dessus au paragraphe 6.

Commissaire aux services internes